

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS EXAMINEES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :	9
Présents :	6
Absents :	3
Procurations :	1
Date de la convocation : 17 juin 2025	

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'Estoublon s'est réuni dans la salle AUBERT-MENY Michelle au Presbytère d'Estoublon, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence du Maire, Madame Carole TOUSSAINT.

Présents : C. TOUSSAINT, E. CARDOSO SOARES, P.M GRANDJEAN, P. RIQUIER, V. LAFOND, C. BECQUET,
Absents : P. MONTAGARD, A. BARTOLINI-ALBOUCHI, J. MOGAIN.

Procurations : P. MONTAGARD à C. BECQUET.

Secrétaire de séance : P. RIQUIER.

Ouverture du Conseil Municipal : 18.30

Délibération n° 2025.29 examinée le 23 juin 2025– Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2025 :

- Pas de remarques
- Approuvée UNANIMITÉ des votants (1 abstention, conseiller absent le 14 avril 2025)

Délibération n° 2025.30 examinée le 23 juin 2025– Décision modificative n°1 du budget 2024 :

Régularisation des dépenses liées à la réfection de voirie :

Dépenses de fonctionnement

Imputation	Nature	Montant
023 Dépenses de fonctionnement	Virement à la section d'investissement/OPFI	+74 355,00
	TOTAL	+ 74 355,00

Recette de fonctionnement

Imputation	Nature	Montant
773 – Chapitre 77	Mandats annulés sur exercice antérieurs	+ 119 355,00
748371 – Chapitre 74	Dotation d'équipement des territoires ruraux	- 45 000,00
	TOTAL	+ 74 355,00

Dépense d'investissement

Imputation	Nature	Montant
2151 -Chapitre 21	Réseaux de voirie	+ 119 355,00
	TOTAL	+ 119 355,00

Recette d'investissement

Imputation	Nature	Montant
021 Recette d'investissement	Virement à la section d'exploitation/OPFI	+ 74 355,00
13461 - Chapitre 13	Dotation d'équipement des territoires ruraux	+ 45 000,00
	TOTAL	+119 355,00

- Approuvée UNANIMITÉ

Point 3 : Décision modificative n°2 du budget 2025 : Régularisation des dépenses liées à la réfection de voirie : reporté au conseil du 15 juillet 2025.

Délibération n° 2025.31 examinée le 23 juin 2025– Avis sur le projet du SCOT arrêté de PAA

- Avis favorable à l'UNANIMITE

Point 5 : Demande d'affiliation volontaire au centre de gestion du Syndicat mixte de l'Espace Lumière :

Le conseil municipal ne s'oppose pas à cette demande, par conséquent ce point ne nécessite pas de délibération.

Délibération n° 2025.32 examinée le 23 juin 2025_Approbation du contrat RGPD avec la société GAIA et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPD)

- Approuvée UNANIMITÉ

Délibération n° 2025.33 examinée le 23 juin 2025- Adhésion à l'avenant numéro 1 du contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) 2024-2026 :

- Approuvée UNANIMITÉ

Délibération n° 2025.34 examinée le 23 juin 2025- Demande de subvention Région Sud : Valorisation du Sentier des Oliviers

- Approuvée UNANIMITÉ

Délibération n° 2025.35 examinée le 23 juin 2025- Demande de subvention du contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) 2024-2026 : Valorisation du Sentier des Oliviers

- Approuvée UNANIMITÉ

Délibération n° 2025.36 examinée le 23 juin 2025- Demandes de subventions

- Amicale des pompiers de Mézel : 150€
- Estoublon en Fête : 800€
- Approuvée UNANIMITÉ

Questions diverses et dates à retenir :

Autorisation à Bellegarde de mettre un panneau AMR04 qui met en valeur les spécificités des zones rurales (financé par un habitant)

Mutuelle communale : Intervenante le 15 juillet 2025 avant le conseil municipal.

Tenue d'un stand sur le marché par le Sydevom le 18 juillet 2025 : sensibiliser les résidents et touristes au tri sélectif, à la réduction des déchets ainsi qu'à la gestion des biodéchets déployés sur le territoire.

Clôture du conseil municipal : 19h03.